



HONORAIRES DE TRANSACTION :

Montant de la vente TTC (Base du net vendeur)	Commission TTC
Jusqu'à 50.000 €	5000€
De 50.000€ à 100.000€	9%
De 100.000€ à 150.000 €	8%
De 150.000 à 300.000 €	7%
De 300.000 à 400.000 €	6%
De 400.000 à 600.000 €	5%
A partir de 600.000 €	4,5%

HONORAIRES DE LOCATION :

LOI n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986.

Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové

JORF n°0072 Publié le 26.03.2014 - Direction de l'information légale et administrative

ZONE NON TENDUE			
PRESTATIONS	SURFACES	LOCATAIRES	BAILLEURS
Entremise et Négociation	Toutes surfaces	-	90€
Visite/Constitution dossier locataire/ Rédaction Bail	Toutes surfaces	8€/m2	8€/m2
Etat des lieux	Toutes surfaces	3€/m2	3€/m2
Total plafonné à 1mois de loyer hc pour chacune des parties	Toutes surfaces	11€/m2	11€/m2

LOCAUX A USAGE PROFESSIONNEL 20.00%*TTC du loyer annuel hc. A la charge du preneur

LOCAUX A USAGE COMMERCIAL 20.00%*TTC du loyer annuel hc. A la charge du preneur

ANDERNOS Immobilier SARL 158 Bd de la République, 33510 Andernos les bains

Tél : 05 57 76 10 10 Site : www.andernos-immobilier.com

RCS Bx : 511 176 422 Carte pro : n° 33005-2801 RCP et Gar.Fin. Allianz : 41318954